



L'ENSEIGNEMENT CLINIQUE

PROJET 2023 - 2024

SOMMAIRE

Introduction	p. 3
Demande d'information auprès du coordonnateur de stage	p. 4
Requête après affectation en stage	p. 4
Stage hors liste	p. 5
Progression dans l'acquisition des compétences en stage	
Semestre 1	p. 7
Semestre 2	p. 10
Semestre 3	p. 14
Semestre 4	p. 18
Semestre 5	p. 22
Semestre 6	p. 26

Liste des Annexes

Fiche d'indentification de stage hors liste Fiche d'organisation du stage du projet professionnel Attestation d'engagement du stage du projet professionnel

INTRODUCTION

Afin d'assurer une formation clinique professionnalisante, l'IFPS de Marmande travaille en partenariat avec des structures hospitalières ou extrahospitalières, publiques ou privées. Les lieux de stage sont choisis par le directeur de l'institut en fonction de critères qualifiants tels que définis dans l'instruction n° DGOS/RH1/2014/369 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière.

Au sein de l'IPSI, un formateur a été désigné comme coordonnateur des stages. Il assure les missions suivantes :

- ✓ Collaborer avec l'ensemble des interlocuteurs (IFSI et structures d'accueil)
- ✓ Guider les étudiants dans leur parcours de stage
- ✓ Contribuer au développement de l'offre de stage

Le parcours de stage

L'équipe pédagogique a défini quatre parcours de stage types qui reposent sur les principes suivants :

- ✓ Réalisation des 4 typologies de stage (Soins de courte durée/ Soins en santé mentale ou en psychiatrie/ Soins de longue durée et Soins de Suite et de Réadaptation/ Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie) au cours des cinq premiers semestres
- ✓ Réalisation de chaque stage dans un même service ou dans deux services différents dans le cadre d'un parcours de stage (même typologie et même établissement)
- ✓ Réalisation d'un stage dans la typologie « Soins de courte durée » au cours de la première ou deuxième année de formation

En début de formation, le coordonnateur positionne chaque étudiant sur un parcours type. A tout moment de la formation, le parcours de stage de chaque étudiant peut être réajusté en lien avec le référent pédagogique, au regard des places de stage obtenues, des compétences acquises et à acquérir par l'étudiant ainsi que d'objectifs particuliers formulés par celui-ci.

L'affectation sur les terrains de stage

Après réception de l'offre de stage, le coordonnateur de stage, dans une visée de professionnalisation, affecte chaque étudiant sur une place de stage. Cette affectation tend à tenir compte du parcours de stage sur lequel l'étudiant est positionné, de ses éventuels besoins et difficultés ainsi que de son lieu d'habitation. Cette affectation tient également compte des contraintes budgétaires de l'institut.

De même, le coordonnateur veille à ce que l'étudiant ne soit pas affecté dans une structure de soins dans laquelle il aurait exercé, à l'exception du stage de projet professionnel. Les affectations sont portées à la connaissance des étudiants 6 semaines avant le départ en stage.

En cas de requête particulière concernant ces affectations, l'étudiant doit suivre la procédure en vigueur.

Les stages « hors liste »

Les étudiants de deuxième (S4) et troisième année ont la possibilité, après accord de leur formateur de suivi pédagogique, d'effectuer un stage dit « hors liste ». Ils doivent respecter la procédure mise en place par l'équipe pédagogique ainsi que les principes sus-cités.

De plus, dans le cadre de la mobilité internationale, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger sur la première période du stage de semestre 6, après accord du référent de suivi pédagogique et validation de leur projet par la direction.

La deuxième période de stage est laissée au choix de l'étudiant en fonction de son projet professionnel et du niveau d'acquisition des compétences.

DEMANDE D'INFORMATIONS AUPRES DU COORDONNATEUR DE STAGE

Toute demande d'informations se fait par mail auprès du coordonnateur des stages avec copie au référent de suivi pédagogique.

Le coordonnateur des stages répond à la demande soit directement par mail soit en fixant un rendezvous à l'étudiant.

REQUETE APRES AFFECTATION EN STAGE

L'affichage de l'affectation des terrains de stage est réalisé 6 semaines avant la mise en stage, en fin de journée.

Les requêtes des étudiants ne peuvent porter que sur un changement de lieu de stage entre deux étudiants réalisant leur stage dans la même typologie.

Pour cela:

- L'étudiant en réfère à son référent de suivi pédagogique pour validation
- Il informe du nom de l'étudiant pouvant réaliser l'échange
- Les deux étudiants sollicitent un rendez-vous avec le coordonnateur des stages par mail avec copie au formateur référent de suivi pédagogique dans les 48 heures suivant l'affichage des affectations et mentionnent les éléments de la requête (contexte, objectifs de l'échange envisagé)
- Ils se présentent au rendre au rendez-vous à la date et heure fixées par le coordonnateur des stages

STAGES « HORS LISTE »

Ces stages sont réalisés sur le territoire français

Pour les étudiants de 1 ère année, en prévision des stages de 2 ème année

Les stages de première année sont effectués sur les lieux de stage déterminés par le coordonnateur de stages.

Les étudiants de 2^{ème} année peuvent choisir de faire un stage hors liste sur **le semestre 3** <u>OU</u> sur le semestre 4.

Si l'étudiant a pour projet d'effectuer un stage « hors liste » sur l'un de ces deux semestres, il doit :

- S'assurer que ce stage soit compatible avec son parcours de stage
- Poser des objectifs pertinents
- Remplir la feuille de demande de stage « hors liste »
- Présenter cette feuille au formateur référent du suivi pédagogique qui valide ou non ce projet en fonction des résultats théoriques, de la progression dans l'acquisition des compétences de l'étudiant et des objectifs déclinés par l'étudiant.
- Effectuer les démarches (appel téléphonique, si besoin lettre de motivation et CV) pour obtenir l'accord de l'établissement ou la structure de soins.
- Informer le coordonnateur de stage de la réponse écrite obtenue. Lui remettre la feuille de demande de stage « hors liste » correctement remplie, au plus tard le **jour de la rentrée**.

Pour les étudiants de 2^{ème} année, en prévision des stages de 3^{ème} année

Les étudiants de 3^{ème} année peuvent choisir de faire un stage hors liste sur **le semestre 5** <u>OU</u> sur la première période du stage du semestre 6.

Si l'étudiant a pour projet d'effectuer un stage « hors liste » sur l'une de ces deux périodes, il doit :

- S'assurer que ce stage soit compatible avec son parcours de stage
- Poser des objectifs pertinents
- Remplir la feuille de demande de stage « hors liste »
- Présenter cette feuille au formateur référent du suivi pédagogique qui valide ou non ce projet en fonction des résultats théoriques, de la progression dans l'acquisition des compétences de l'étudiant et des objectifs déclinés par l'étudiant.
- Effectuer les démarches (appel téléphonique, si besoin lettre de motivation et CV) pour obtenir l'accord de l'établissement ou la structure de soins.
- Informer le coordonnateur de stage de la réponse écrite obtenue. Lui remettre la feuille de demande de stage « hors liste » correctement remplie. Les démarches auprès de l'établissement receveur devront être finalisées avant le <u>1er JUIN</u> pour le stage de semestre 5 et au premier jour de la rentrée pour le 1er stage de semestre 6.

Pour l'ensemble des stages « hors liste » des étudiants de 2ème et 3ème année, les conventions de stage et courriers aux cadres sont adressées par les secrétaires en temps utiles, ou en fonction des demandes particulières des structures.

NB : Dans le cas où l'étudiant a obtenu l'accord de l'institut pour réaliser un stage au sein d'un établissement non partenaire, le remboursement des frais de transport sera calculé sur la base d'un billet de train SNCF en 2^{ème} classe aller-retour par stage entre l'IFPS et le lieu de stage.

Pour le stage de projet professionnel (2ème partie stage semestre 6)

Pour le stage de projet professionnel (2ème partie du stage de semestre 6), les demandes sont effectuées à N-1. Pour cela, l'étudiant de deuxième année doit :

- Remplir la feuille « organisation du stage de projet professionnel » :
 - Indiquer chaque discipline des stages réalisés en 1^{ère} et 2^{ème} année (SCD / LS-SSR / LV / PSY) ainsi que les établissements et les unités de soins dans lesquels ils se sont déroulés.
 - Indiquer 4 choix de stage, de façon priorisée, parmi les 4 disciplines. Le choix devra <u>tenir</u> <u>compte de l'acquisition des compétences</u>.
 - Noter pour chaque choix :
 - Le nom de l'établissement
 - L'adresse précise de l'établissement
 - Le service demandé
 - Les coordonnées de la personne responsable des stages sur l'établissement : nom, prénom, fonction et numéro de téléphone
- Rédiger une lettre de motivation et un curriculum vitae pour chacun des choix de stage, à partir des modèles proposés dans l'Unité d'Enseignement 6.1 S1 « Méthodes de travail »
- Adresser les demandes aux établissements qui ne font pas partie de la liste des envois collectifs pour lesquels le secrétariat adresse directement les courriers
- Transmettre au fur et à mesure et avant le 31 janvier de l'année N au coordonnateur des stages la réponse écrite obtenue (photocopie du courrier ou du mail reçu)
- > Signer le document d'engagement à aller en stage dans la structure et le service ayant donné une réponse favorable

A la date fixée au début du mois d'Avril, remettre la feuille « organisation du stage de projet professionnel » au coordonnateur de stage

- ✓ Pour les demandes concernant les structures qui ont demandé l'envoi collectif des demandes de place de stage (cf liste), remettre en même temps que cette feuille, l'ensemble des CV et lettres de motivation. L'IFSI se charge de gérer les envois.
- ✓ Pour les demandes concernant les autres structures, l'étudiant se charge de gérer les envois de ses courriers. Les courriers sont à adresser les uns après les autres, en fonction des réponses obtenues.

Pour chaque courrier, l'étudiant doit au préalable identifier le responsable des stages au sein de la structure concernée (attention : un courrier qui n'est pas adressé au « bon » destinataire peut entrainer une absence de réponse).

En l'absence de réponse favorable obtenue au 31 janvier, le coordonnateur des stages affecte les étudiants sur les places demandées auprès des structures partenaires. Ils signent le document d'engagement à aller en stage dans le service dans lequel ils sont affectés.

MOBILITE INTERNATIONALE ET EUROPEENNE

Mobilité à l'internationale cf. procédure site internet de l'IFSI

Mobilité ERASMUS cf. procédure site internet de l'IFSI

PROGRESSION DANS L'ACQUISITION DES COMPETENCES EN STAGE

SEMESTRE 1

1. Compétence cible

Compétence 3 : « Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins 1 quotidiens »

- Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage
- Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps
- Évaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité
- Adapter et sécuriser l'environnement de la personne
- Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique
- Évaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins

Critères d'évaluation

- Adéquation des activités proposées avec les besoins et les souhaits de la personne
- Cohérence des modalités de réalisation des soins avec les règles de bonnes pratiques
- Pertinence dans l'identification des risques et adéquation des mesures de prévention

2. Objectifs d'apprentissage

L'étudiant :

Développera la dimension d'accompagnement infirmier pour 2 personnes dans la réalisation des soins quotidiens en lien avec les règles, les valeurs professionnelles et la responsabilité

Réalisera des recherches afin de clarifier les observations cliniques auprès des patients pris en soins

3. Autres éléments de compétence à mobiliser et leurs critères d'évaluation

Compétence 1 : « Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »

• Évaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique

¹ La notion de soin s'entend ici comme « action ou ensembles d'actions qu'une personne accomplit pour se soigner ». Il s'agit des soins liés aux besoins de la vie quotidienne, en lien avec la notion d'auto-soin : « action ou ensemble d'actions qu'une personne décide et accomplit pour elle-même en vue de maintenir, protéger, restaurer et promouvoir la santé ». (Dictionnaire des soins infirmiers, Masson 2005).

- Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins...)
- Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution
- Conduire un entretien de recueil de données
- Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé

Critères d'évaluation

- Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée
- Cohérence des informations recueillies et sélectionnées avec la situation de la personne ou du groupe

Compétence 2 : « Concevoir et conduire un projet de soins infirmier »

- Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité
- Argumenter la démarche clinique lors de réunions professionnelles et interprofessionnelles (transmission, staff professionnel...)

Critères d'évaluation

- Justesse dans la recherche de participation et de consentement du patient au projet de soins
- Pertinence et cohérence dans les modalités de réalisation du soin

Compétence 6 : « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »

- Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication, propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne
- Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte
- Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication

Critères d'évaluation

- Cohérence dans la mise en œuvre d'une communication adaptée aux personnes soignées et leur entourage
- Justesse dans la recherche du consentement du patient

Compétence 7 : « Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle »

• Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle

Critères d'évaluation

- Pertinence de l'analyse dans l'application des règles :
 - De qualité, sécurité, ergonomie

- De traçabilité liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets
- Conformité de la désinfection, du nettoyage, du conditionnement, et de la stérilisation

Compétence 9 : « Organiser et coordonner les interventions soignantes »

 Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)

Critères d'évaluation

 Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs

4. Préparation au départ en stage

Temps: 10 heures

Modalités:

- TPG: 1h sur les représentations

- TPG: 2h sur les actes et activités

- TPG: 2h sur les connaissances du portfolio

- TPG : 2h sur la préparation générale (obligations administratives, travaux à réaliser au cours du stage, présentation des objectifs institutionnels)
- TPG: 1h sur la rédaction des objectifs personnels de l'étudiant en fonction des typologies de stage sur la base des enseignements reçus en UE 6.1 S1
- TPG: 2h sur l'analyse de pratique

Cette préparation de stage est réalisée en 1/3 de promotion

5. Travaux à effectuer au cours du stage

L'étudiant :

- Réalisera une analyse de pratique répondant aux exigences méthodologiques et de recherches en lien avec le niveau de formation
- Réalisera un travail sur le recueil de données à ramener au retour de stage en lien avec l'UE 3.1 S1

6. Visites en stage

Un accompagnement clinique aura lieu au sein de l'IFPS sur une durée de 3h par petits groupes d'ESI. Cet accompagnement sera centré sur le raisonnement clinique (élaboration d'hypothèses à partir des indices relevés dans une situation de soin) ainsi que sur l'atteinte des objectifs et les éventuelles difficultés rencontrées en stage. Il sera mené par les formateurs référents de l'année.

Une visite de stage sera effectuée pour les étudiants en difficulté (appel des structures ou détection lors du retour sur l'IFPS)

7. Bilan de stage

Temps: 3 H en 3 groupes

Modalités : analyse de vécu concernant les représentations du métier, le positionnement dans ce nouvel environnement de travail, l'intégration dans le service, l'atteinte des objectifs.

SEMESTRE 2

1. Compétence cible

Compétence 1 « Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »

- Évaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique
- Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins...)
- Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution
- Conduire un entretien de recueil de données
- Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé
- Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives
- Élaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires
- Évaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires

Critères d'évaluation

- Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée
- Cohérence des informations recueillies et sélectionnées avec la situation de la personne ou du groupe
- Pertinence du diagnostic de situation clinique posé

2. Objectifs d'apprentissage

L'étudiant :

- Élaborera pour deux personnes un raisonnement clinique infirmier comprenant :
 - Le recueil de données
 - L'ensemble des problèmes de santé du jour (à partir de la synthèse clinique)
 - · Le projet de soin
 - La planification du jour pour les patients pris en soins
- Développera la dimension d'accompagnement infirmier pour 2 personnes dans la réalisation des soins quotidiens en lien avec les règles, les valeurs professionnelles et la responsabilité

3. Autres éléments de compétence à développer et leurs critères d'évaluation

Compétence à stabiliser : C3

Compétence 2 « Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers »

- Élaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité²
- Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations
- Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité
- Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées
- **Argumenter le projet de soins** et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et interprofessionnelles (transmission, staff professionnel...)

Critères d'évaluation

- Pertinence du contenu du projet et de la planification en soins infirmiers
- Justesse dans la recherche de participation et de consentement du patient au projet de soins
- Pertinence et cohérence dans les modalités de réalisation du soin
- Rigueur et cohérence dans l'organisation et la répartition des soins

Compétence 4 « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique »

- Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste
- Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie
- Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements
- Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne
- Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux
- Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées

Critères d'évaluation

- Justesse dans les modalités de mise en œuvre des thérapeutiques et de réalisation des examens, et conformité aux règles de bonnes pratiques
- Justesse dans le respect de la prescription après repérage des anomalies manifestes
- Exactitude du calcul de dose
- Pertinence dans la surveillance et le suivi des thérapeutiques et réalisation d'examens

Compétence 6 « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »

- Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication, propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne
- Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte

² Les nouveaux éléments de compétence et critères d'évaluation sont inscrits en gras dans le texte.

• Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication

Critères d'évaluation

- Cohérence dans la mise en œuvre d'une communication adaptée aux personnes soignées et leur entourage
- Justesse dans la recherche du consentement du patient

Compétence 7 « Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle »

- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle
- Évaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée

Critères d'évaluation

- Pertinence de l'analyse dans l'application des règles :
 - o De qualité, sécurité, ergonomie
 - De traçabilité liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets
- Conformité de la désinfection, du nettoyage, du conditionnement, et de la stérilisation

Compétence 8 « Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques »

- Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles
- Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement
- Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées

Critères d'évaluation

Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée

Compétence 9 « Organiser et coordonner les interventions soignantes »

- Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)
- Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences

Critères d'évaluation

 Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs

4. Préparation au départ en stage

Temps: 2 heures

Modalités

- TPG 1 H : préparation générale (obligations administratives, travaux à effectuer au cours du stage, analyse de pratique, présentation des objectifs institutionnels)

- TPG 1 H : Élaboration des objectifs personnels de l'étudiant (en lien avec les objectifs identifiés lors du suivi pédagogique individuel)

5. Travaux à effectuer au cours du stage

L'étudiant :

- Réalisera une analyse de pratique répondant aux exigences méthodologiques et de recherches en lien avec le niveau de formation
- ➤ Rédigera une situation relationnelle vécue au cours du stage qui pourra servir de support à l'évaluation de l'UE 4.2.

6. Visites en stage

Seuls les étudiants en difficulté et / ou bénéficiant d'un contrat pédagogique sont concernés.

7. Bilan de stage

Temps: 3h en 3 groupes

Modalités : analyse de vécu concernant les représentations du métier, le positionnement dans ce nouvel environnement de travail, l'intégration dans le service, l'atteinte des objectifs.

SEMESTRE 3

1. Compétences cibles

Compétence 2 « Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers »

- Élaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité
- Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations
- Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité
- Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées
- Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien
- Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins
- Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées
- Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants
- Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et interprofessionnelles (transmission, staff professionnel...)
- Évaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires

Critères d'évaluation

- Pertinence du contenu du projet et de la planification en soins infirmiers
- Justesse dans la recherche de participation et de consentement du patient au projet de soins
- Pertinence et cohérence dans les modalités de réalisation du soin
- Pertinence des réactions en situation d'urgence
- Rigueur et cohérence dans l'organisation et la répartition des soins

Compétence 6 « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »

- Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication, propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne
- Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte
- Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication
- Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique
- Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement

- Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité
- Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées

Critères d'évaluation

- Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle
- Cohérence dans la mise en œuvre d'une communication adaptée aux personnes soignées et leur entourage
- Justesse dans la recherche du consentement du patient

2. Objectifs d'apprentissage

L'étudiant :

Prendra en soins un groupe de 4 personnes selon la nature du service et des soins (en privilégiant le secteur géographique)

USC: 1 à 2 patientsUrgences: 2 box

- Élaborera un projet de soins pour chaque patient pris en charge
- Établira quotidiennement une planification des soins
- Acquerra les activités de soins en lien avec la spécificité de l'unité

3. Autres éléments de compétences à développer et leurs critères d'évaluation

Compétences à stabiliser : C1 et C3

Compétence 4 « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique »

- Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste
- Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie
- Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale en veillant à l'observance et à la continuité des traitements
- Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne
- Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux
- Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées.
- Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés

Critères d'évaluation

- Justesse dans les modalités de mises en œuvre des thérapeutiques et de réalisation des examens, et conformité aux règles de bonnes pratiques
- Exactitude du calcul de dose Pertinence dans la surveillance et le suivi des thérapeutiques et réalisation d'examens
- Justesse des anomalies de prescription après repérage des anomalies manifestes
- Pertinence dans l'identification des risques et des mesures de prévention

- Pertinence de mise en œuvre de l'entretien d'aide thérapeutique et conformité aux bonnes pratiques
- Fiabilité et pertinence des données de traçabilité

Compétence 5 « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs »

- Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique
- Accompagner une personne ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement
- Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis à vis de la santé

Critères d'évaluation

- Pertinence dans la mise en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- Pertinence de la démarche de promotion de la santé

Compétence 7 « Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle »

- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle
- Évaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée

Critères d'évaluation

- Pertinence de l'analyse dans l'application des règles :
 - De qualité, sécurité, ergonomie
 - De traçabilité liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets
- Conformité de la désinfection, du nettoyage, du conditionnement, et de la stérilisation

Compétence 8 « Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques »

- Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles
- Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement
- Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées

Critères d'évaluation

Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée

Compétence 9 « Organiser et coordonner des interventions soignantes »

- Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, sociale, médicosociale, associatif)
- Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences
- Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile
- Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale

Critères d'évaluation

- Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs
- Fiabilité et pertinence des informations transmises

4. Préparation au départ en stage

Temps: 2 heures

Modalités

- TPG 1 h : préparation générale (obligations administratives, travaux à effectuer au cours du stage, analyse de pratique, présentation des objectifs institutionnels)
- TPG 1 h : élaboration des objectifs personnels de l'étudiant (en lien avec les objectifs identifiés lors du suivi pédagogique individuel)

5. Travaux à effectuer au cours du stage

L'étudiant :

> Réalisera une analyse de pratique répondant aux exigences méthodologiques et de recherches en lien avec le niveau de formation.

6. Visite de stage

L'accompagnement aura lieu sur l'IFPS par petits groupes d'ESI, sur une durée de 4 heures, qui portera sur l'atteinte des objectifs, les difficultés rencontrées et présentation de macro-cibles et de planification

7. Bilan de stage

Temps: 3 heures

Modalités: TPG en 1/2 promotion.

Echanges concernant l'intégration au niveau des services, le développement de l'autonomie, l'atteinte des objectifs, les compétences acquises et les représentations du métier.

SEMESTRE 4

1. Compétences cibles

Compétence 5 « Initier et mettre en œuvre les soins éducatifs et préventifs »

- Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique
- Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement
- Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées
- Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives
- Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes
- Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients

Critères d'évaluation

- Pertinence de la séquence éducative
- Pertinence dans la mise en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- Pertinence de la démarche de promotion de la santé

Compétence 10 « Informer, former des professionnels et des personnes en formation »

- Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins
- Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants
- Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage
- Superviser et évaluer les actions des AS, AP, et AMP en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration
- Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique
- Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé

Critères d'évaluation

- Qualité de l'organisation de la collaboration avec un aide-soignant
- Qualité de l'accueil et de la transmission de savoir-faire à un stagiaire

2. Objectifs d'apprentissage

L'étudiant

Prendra en soin six patients (en fonction du lieu de stage)

USC : 2 patientsUrgences : 2 box

- Élaborera un projet de soins pour chaque patient pris en charge
- Mettra, si possible, en œuvre une action éducative dans le champ de l'éducation thérapeutique
- Établira quotidiennement une planification des soins
- Acquerra les activités de soins en lien avec la spécificité de l'unité

3. Autres éléments de compétences à développer et critères d'évaluation

Compétences à stabiliser : 1 ; 2 ; 3 et 6

Compétence 4 « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique »

- Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste
- Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie
- Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale en veillant à l'observance et à la continuité des traitements
- Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne
- Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux
- Conduire une relation d'aide thérapeutique
- Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visées thérapeutiques et psychothérapiques
- Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaire aux soins et au confort de la personne.
- Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées.
- Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés

Critères d'évaluation

- Justesse dans les modalités de mises en œuvre des thérapeutiques et de réalisation des examens, et conformité aux règles de bonnes pratiques
- Justesse des anomalies de prescription après repérage des anomalies manifestes
- Exactitude du calcul de dose
- Pertinence dans la surveillance et le suivi des thérapeutiques et réalisation d'examens
- Pertinence dans l'identification des risques et des mesures de prévention
- Pertinence de mise en œuvre de l'entretien d'aide thérapeutique et conformité aux bonnes pratiques
- Fiabilité et pertinence des données de traçabilité

Compétence 7 « Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle »

- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle
- Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence Évaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie et de satisfaction de la personne soignée
- Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique et de l'évolution des sciences et des techniques

• Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique

Critères d'évaluation

- Pertinence de l'analyse dans l'application des règles :
 - De qualité, sécurité, ergonomie
 - De traçabilité liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets
 - Conformité de la désinfection, du nettoyage, du conditionnement, et de la stérilisation
 - Complétude dans la vérification des matériels, produits et dispositifs utilisés

Compétence 8 « Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques »

- Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles
- Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement
- Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées
- Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles

Critères d'évaluation

Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée

Compétence 9 « Organiser et coordonner des interventions soignantes »

- Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, sociale, médicosociale, associatif)
- Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences
- Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile
- Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale

Critères d'évaluation

- Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs
- Fiabilité et pertinence des informations transmises

4. Préparation au départ en stage

Temps : 2 heures Modalités : TPG

- TPG 1 h : préparation générale (obligations administratives, travaux à effectuer au cours du stage, analyse de pratique, présentation des objectifs institutionnels)
- TPG 1 h : élaboration des objectifs personnels de l'étudiant (en lien avec les objectifs identifiés lors du suivi pédagogique individuel)

5. Travaux à effectuer au cours du stage

L'étudiant :

- Réalisera si possible une action d'éducation thérapeutique auprès d'un patient ou groupe de patients selon la méthodologie enseignée au cours de l'UE 4.6 S4 en fonction des activités proposées sur le terrain de stage
- ➤ Réalisera une analyse de pratique répondant aux exigences méthodologiques et de recherches en lien avec le niveau de formation.

6. Visite de stage

La visite de stage est centrée sur l'évaluation de l'UE 5.4 S4 en lien avec le service sanitaire en santé sur les sites où se déroulent les actions de prévention.

Seuls les étudiants en difficulté et / ou bénéficiant d'un contrat pédagogique bénéficieront d'un accompagnement sur les lieux de stages hors service sanitaire.

7. Bilan de stage

Temps: 3 heures

Modalités: TPG en 1/2 promotion

Echanges concernant l'intégration au niveau des services, le développement de l'autonomie,

l'atteinte des objectifs, les compétences acquises et les représentations du métier.

SEMESTRE 5

1. Compétences cibles

Compétence 4 « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique »

- Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste
- Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie
- Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements
- Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne
- Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux
- Conduire une relation d'aide thérapeutique
- Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapiques
- Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne
- Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique
- Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique
- Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées
- Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...)

Critères d'évaluation

- Justesse dans les modalités de mises en œuvre des thérapeutiques et de réalisation des examens, et conformité aux règles de bonnes pratiques
- Justesse dans le respect de la prescription après repérage des anomalies manifeste
- Exactitude du calcul de dose
- Pertinence dans la surveillance et le suivi des thérapeutiques et réalisation d'examens
- Pertinence dans l'identification des risques et des mesures de prévention
- Justesse d'utilisation des appareillages et DM conforme aux bonnes pratiques
- Pertinence de mise en œuvre de l'entretien d'aide thérapeutique et conformité aux bonnes pratiques
- Fiabilité et pertinence des données de traçabilité

Compétence 9 « Organiser et coordonner les interventions soignantes »

- Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)
- Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences

- Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité
- Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile
- Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale
- Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins
- Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes
- Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral

Critères d'évaluation

- Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs
- Cohérence dans la continuité des soins
- Fiabilité et pertinence des informations transmises

2. Objectifs d'apprentissage

L'étudiant :

- Prendra en soins 8 personnes (en fonction du lieu de stage)
- ➤ Planifiera les soins, participera à l'organisation et à la coordination des actions en tenant compte de la dimension pluridisciplinaire
- ➤ Identifiera les champs de compétence des différents intervenants
- ➤ Connaîtra les modalités de mise en œuvre des thérapeutiques et des examens, en conformité avec les règles de bonnes pratiques
- Comprendra et appliquera les protocoles et procédures utilisés dans l'unité de soins
- > Transmettra des informations pertinentes à l'ensemble des professionnels intervenants dans la prise en soins des patients ou des résidents
- Poursuivra l'acquisition des activités de soins

3. Autres éléments de compétences à développer et leurs critères d'évaluation

Compétences à stabiliser : 1, 2, 3, 5, 6 et 10

Compétence 8 « Rechercher et traiter les données professionnelles et scientifiques »

- Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles
- Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement
- Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées
- Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles
- Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre

 Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite

Critères d'évaluation

- Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée
- Pertinence dans la qualité du questionnement professionnel
- Compétence 7 « Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle »
- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle
- Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels
- Évaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée
- Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques
- Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence

Critères d'évaluation

- Justesse dans les modalités de mise en œuvre des thérapeutiques et de réalisation des examens, et conformité aux règles de bonnes pratiques
- Pertinence de l'analyse dans l'utilisation du protocole pour une situation donnée
- Pertinence de l'analyse dans l'application des règles de qualité, sécurité, ergonomie, de traçabilité liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets
- Conformité de la désinfection, du nettoyage, du conditionnement, et de la stérilisation
- Complétude dans la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés

4. Préparation au départ en stage

Temps : 2 heures Modalités : TPG

- TPG 1 h : préparation générale (obligations administratives, travaux à effectuer au cours du stage, analyse de pratique, présentation des objectifs institutionnels)
- TPG 1 h : élaboration des objectifs personnels de l'étudiant (en lien avec les objectifs identifiés lors du suivi pédagogique individuel)

5. Travaux à effectuer au cours du stage

L'étudiant :

Réalisera une analyse de pratique répondant aux exigences méthodologiques et de recherches en lien avec le niveau de formation.

6. Visite en stage

L'accompagnement aura lieu sur l'IFPS par petits groupes d'ESI, sur une durée de 4 heures, qui portera sur l'atteinte des objectifs, les difficultés rencontrées et présentation de macro-cibles et de planification.

7. Bilan de stage

Temps: 3 heures

Modalités : TPG en 1/2 promotion

Echanges portants sur les objectifs visés, l'intégration au niveau des services, le développement de l'autonomie, les compétences acquises, le positionnement professionnel (prise d'initiatives, responsabilités, collaboration avec l'équipe médicale et paramédicale).

SEMESTRE 6

1. Compétences cibles

Compétence 7 « Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle »

- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle
- Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels
- Évaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée
- Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques
- Évaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité
- Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence
- Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique

Critères d'évaluation

- Justesse dans les modalités de mise en œuvre des thérapeutiques et de réalisation des examens, et conformité aux règles de bonnes pratiques
- Pertinence de l'analyse dans l'utilisation du protocole pour une situation donnée
- Pertinence de l'analyse dans l'application des règles de qualité, sécurité, ergonomie, de traçabilité liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets
- Conformité de la désinfection, du nettoyage, du conditionnement, et de la stérilisation
- Complétude dans la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés
- Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'une situation de travail

Compétence 8 « Rechercher et traiter les données professionnelles et scientifiques »

- Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles
- Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement
- Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées
- Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles
- Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre
- Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite

Critères d'évaluation

- Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée
- Pertinence dans la qualité du questionnement professionnel

2. Objectifs d'apprentissage

L'étudiant :

- Prendra en soin un secteur d'activité (en fonction du lieu de stage)
- Utilisera les outils et participera à l'évaluation de la qualité des soins
- > Participera à la recherche de données actualisées
- ➤ Analysera et comprendra les problématiques professionnelles rencontrées
- > Analysera les situations de soins de façon multidimensionnelle
- Fera preuve d'une posture professionnelle témoignant d'une autonomie, de prise d'initiatives et d'intégration au sein de l'équipe
- > Poursuivra l'acquisition des activités de soins

3. Autres éléments de compétences à stabiliser

Compétences: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9 et 10

4. Préparation au départ en stage

Temps : 2 heures Modalités : TPG

- TPG 1 h : préparation générale (obligations administratives, travaux à effectuer au cours du stage, analyse de pratique, présentation des objectifs institutionnels)
- TPG 1 h : élaboration des objectifs personnels de l'étudiant (en lien avec les objectifs identifiés lors du suivi pédagogique individuel)

5. Travaux à effectuer au cours de la première période de stage

L'étudiant :

- Réalisera un travail écrit portant sur la gestion des stocks :
 - Repérer les modalités et les enjeux de gestion des médicaments, des matériels et des dispositifs médicaux.
 - Fournir les documents afférents à ces activités.

Ce travail fera l'objet d'une exploitation dans le cadre de l'UE 4.8 S6

Réalisera une analyse de pratique répondant aux exigences méthodologiques et de recherches en lien avec le niveau de formation.

6. Visite en stage

Accompagnement clinique pour les étudiants en fonction des besoins identifiés par les formateurs référents du suivi pédagogique / les lieux de stage / l'étudiant lui-même.

L'étudiant :

- > Présentera de façon synthétique le groupe de patients pris en soins
- > Présentera la planification des soins faisant apparaître l'organisation des soins et la coordination des soins en équipe pluridisciplinaire

Réalisera une auto-évaluation de ses acquisitions au regard de ses objectifs de stage, des compétences mobilisées et mobilisables et de son intégration dans l'équipe soignante

7. Bilan de stage

Temps: 3 heures; Modalités: TPG en 1/2 promotion

Echanges portants sur les objectifs visés, l'intégration au niveau des services, le développement de l'autonomie, les compétences acquises, le positionnement professionnel (prise d'initiatives, responsabilités, collaboration avec l'équipe médicale et paramédicale) et la projection et perspective professionnelles.





FICHE D'IDENTIFICATION POUR DEMANDE DE STAGE HORS LISTE DE L'IFPS³

NOM:	PRENOM:	
PROMOTION:	SEMESTRE :	
PERIODE DE STAGE :		
CADRE FORMATEUR REFERENT DE	SUIVI PEDAGOGIQUE :	
DATE DE LA DEMANDE :		
COOR	DONNEES DU STAGE	
NOM DE L'ETABLISSEMENT		
ADRESSE		
COORDONNEES DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES STAGES (personne qui reçoit la convention): Nom, prénom, fonction, numéro de téléphone		
TYPOLOGIE ET SPECIALITE DU STAGE		
PERSONNE RESPONSABLE DE L'ENCADREMENT : nom, fonction et numéro de téléphone		
NOMBRE DE KMS HABITATION - LIEU DE STAGE		
ACCORD PEDAGOGIQUE du cadre ré	férent de suivi pédagogique : □ OUI □ NON	
COMMENTAIRES:		
SIGNATURE du cadre référent de suivi pédagogique		
ACCORD DE LA STRUCTURE: OUI NON Accord verbal Accord écrit (joindre la photocopie) Accord donné par :		

³ A remettre avec réponse de la structure au formateur référent de suivi pédagogique et au coordonnateur des stages avant le 1^{er} juin pour les stages de S5 et le 1^{er} jour de la rentrée pour les autres semestres



FICHE D'ORGANISATION DU STAGE DE PROJET PROFESSIONNEL

NOM:	PRENOM:

VILLES DE RESIDENCE POSSIBLE :

PARCOURS STAGE		
SEMESTRE 1	Discipline : Lieu de stage :	
SEMESTRE 2	Discipline : Lieu de stage :	
SEMESTRE 3	Discipline : Lieu de stage :	
SEMESTRE 4	Discipline : Lieu de stage :	
STAGE(S) Complémentaires		

TERRAINS DE STAGE RETENUS POUR LE STAGE DE PROJET PROFESSIONNEL		
СНОІХ	Coordonnées structure	Avis référent SPI ⁴
CHOIX 1		
CHOIX 2		
CHOIX 3		
CHOIX 4		

Date :	Nom et signature du formateur référent de SPI :
--------	---

⁴ Mentionner « avis favorable » ou « avis défavorable »



STAGE DE PROJET PROFESSIONNEL

ATTESTATION D'ENGAGEMENT

Je soussigné(e)		étudiant(e)	de la
promotion	. atteste sur l'honneur m'engage	er à effectue	r mon
stage de projet professionnel au sein de la stru	ucture suivante :		
Nom de la structure d'accueil :			
Nom du service d'accueil :			
Fait à Marmande le// 20 pour	valoir et servir ce que de droit.		

Nom, Prénom et signature